

81

PARISOT

BULLETIN
MUNICIPAL
DE PARISOT 81

AU CONSEIL MUNICIPAL

- 10 JANVIER 1991 -

Divagation des chiens : - La commune contrainte d'adhérer à un chenil, envisage de préférence de porter son choix sur le projet de St-Sulpice.

Autorisation abattoir de volailles : - Un avis favorable est donné à cette demande d'autorisation de création d'un abattoir de volailles sur la commune de Lisle-sur-Tarn.

Informatisation : - Il est prévu pour 1991 d'informatiser le secrétariat de mairie, une demande sera faite auprès du Préfet pour le bénéfice de la Dotation Globale d'Équipement (DGE).

Travaux école : - Des travaux de réparation sont prévus dans la classe des grands, réfection du plafond et du sol. Des subventions seront demandées auprès du Conseil Général.

Site archéologique de Montans : - Le Conseil municipal vote pour l'adhésion au projet du site archéologique de Montans. 7 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions. Le Sivom Parisot Peyrole est donc autorisé à adhérer à ce projet.

Acquisition tondeuse : - Le Conseil donne son accord pour l'acquisition d'une tondeuse débroussailluse par le SIVOM. M. le Président du Sivom devra solliciter le bénéfice de la DGE.

- 27 FEVRIER 1991 -

Modification des STATUTS du SIVOM en Pays Lisois : - Conformément à la demande de M. le Préfet, les statuts du Sivom en Pays Lisois sont modifiés, certains des articles qui le composaient n'étant pas conforme aux règlements.

Divagation des animaux : - Le Conseil Municipal, contraint de prendre des dis-

positions propres à empêcher la divagation des animaux, décide d'adhérer au chenil du Garric.

- 14 MARS 1991 -

Vote des 4 Taxes : - Le Conseil Municipal vote le taux des 4 taxes locales pour 1991, pour un produit fiscal attendu de 451.830 F.

- HABITATION : 6,34 %

- FONCIER BATI : 14,25 %

- FONCIER NON BATI : 56,95 %

- PROFESSIONNELLE : 18,23 %

- 25 MARS 1991 -

Vote du Budget Primitif 1991 : - Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions de M. le Maire en matière de Budget Primitif pour 1991, lequel s'élève en section de Fonctionnement à 1.252.667 F., et en section d'investissement à 227.856 F. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Prix des concessions au cimetière : - Le tarif des concessions perpétuelles au cimetière de Parisot est révisé à la hausse ; désormais le prix du mètre carré est de 200 F.

DE LA LECTURE...

Grâce à la générosité de M. et Mme Jean-François BOUNHIOL du Vigné, une riche et très intéressante bibliothèque est à la disposition des amateurs de lecture au premier étage de l'école maternelle.

Les visiteurs y sont attendus tous les Mardis après-midi de 14 h. 30 à 17 h.

"La bibliothèque sera ouverte en juillet et, selon la demande, en Août".

LE MOT DU MAIRE

En janvier dernier dans mon précédent article, j'évoquais l'amicale et simple cérémonie d'inauguration de notre salle communale et je vous faisais part de mon espoir de voir cette maison devenir un jour un trait d'union solide et durable entre tous les habitants de Parisot que les spectacles, les repas, les réunions, les fêtes et les bals allaient rassembler dans ces murs rénovés.

Au cours des six mois écoulés, j'ai pu constater que cet espoir n'était pas vain puisque chacune des séances données par les jeunes et les moins jeunes a remporté un plein succès et a donné satisfaction à tous, organisateurs et spectateurs.

Ce succès est profitable à la collectivité puisque la plupart des associations locales ont tenu à participer à l'achat d'équipements, de mobilier, de matériel qui améliorent le confort et l'agrément de notre Salle des Fêtes, notre "Salle Commune".

Si nos sociétés locales nous apportent les preuves de leur dynamisme et de leur esprit de solidarité, leurs dirigeants n'oublient pas (et plusieurs communiqués d'une page voisine en témoignent) de lancer périodiquement des appels à de nouvelles bonnes volontés - et aux jeunes en particulier - pour épauler leur action.

Je souhaite vivement que ces appels soient entendus et que la page "Nos Sociétés" de notre prochain "Parisot 81" nous le confirme.

Y. VALAX

UN JEUNE CONFRERE

Nous avons lu avec plaisir et intérêt le premier numéro du "RAPPORTEUR de PARISOT" le journal de notre école publique et nous avons apprécié tout l'humour de son titre, l'originalité du graphisme et, surtout, la spirituelle correction orthographique : une trouvaille pour un journal d'écoliers.

Pour 10 F. nos reporters en herbe nous apportaient toutes les rubriques d'un vrai journal : du reportage avec l'inauguration de la salle des fêtes, des enquêtes sur le passé de l'école, des faits divers, des jeux et même des petites annonces.

Le n° 2, paru en avril a gagné en maturité et aborde de graves sujets d'actualité tels que la guerre du Golfe, le tunnel sous la manche, la culture biologique etc...

Et les deux dessins par des enfants de la maternelle sont de vrais petits chefs d'oeuvre auquel il ne manque, évidemment que la couleur.

C'est bien amicalement que nous souhaitons une longue vie à notre jeune confrère et adressons nos compliments aux élèves de notre école.

GRILLADES 1991
Mercredi 14 Août à 20 h.

A LA MAIRIE

Pendant la période du 10 au 31 Juillet, des permanences seront assurées aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 18 : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h.
- Mardi 23 : de 13 h. à 16 h.
- Vendredi 26 : de 13 h. à 16 h.
- Mardi 30 : de 13 h. à 16 h.

En cas d'urgence s'adresser à M. le Maire.

ENVIRONNEMENT ET SYSTEMES DE CULTURE

Une importante réunion de travail, ouverte par Yvon VALAX, Maire de Parisot, s'est tenue dans une salle du G.A.E.C. de Napagèze. Elle était organisée par l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages (I.T.C.F.) qui met au point et diffuse aux agriculteurs des techniques et des informations leur permettant de produire mieux tout en s'adaptant à l'évolution des marchés.

M. Philippe BONNECARRERE, vice-président du Conseil Régional, représentant M. Marc CENSI, clôtura les débats en exposant l'actuelle situation agricole régionale et en remerciant M. THEVENET, Directeur scientifique de l'I.T.C.F. ainsi que M. Jean-Claude SABIN président de la Chambre Régionale d'Agriculture dont les interventions avaient été suivies avec un grand intérêt par les nombreux participants à cette très instructive matinée de travail.

ADIEU AUX "MONSTRES"

Nous voulons parler des épaves telles que carcasses de vieilles voitures, matériel agricole usagé, vieux frigos ou machines à laver hors d'usage etc...qui, abandonnés à l'orée d'un bois ou au bord d'un pré défigurent et enlaidissent nos campagnes.

Sous l'impulsion de notre député Charles PISTRE, vice-président du Conseil Général, Délégué à l'Environnement, la chasse à ces "monstres" s'est développée dans notre département au cours des mois écoulés et PARISOT a fait déjà l'objet d'un premier ramassage, participant ainsi, dans le cadre de la commune à cette première opération-pilote intéressante.

En raison du nombre de communes concernées la date d'une seconde tournée de ramassage ne peut être fixée dans l'immédiat mais un avis de la Mairie donnera toutes informations en temps utile.

NOS PEINES

- Le 29 Janvier avaient lieu à Parisot les obsèques de Mme Madeleine LABEAUTE, née DELPY 85 ans. Elle était la mère de Christian LABEAUTE de Gratelauze.
- Le 3 Février, nous apprenions avec peine le décès de Mme Florence BORIE, soeur de notre amie Mme Marcelle FRAUCIEL. Après une messe à PARISOT, l'inhumation a eu lieu à St Martin-Laguépie.
- Le 28 Mars, Mme CHOUQUET, née MAUREL, propriétaire au Pas-de-Lissou et décédée à Toulouse était enterrée dans notre cimetière.
- Le 8 Avril, M. Hervé RAYNAUD membre de la clique de Giroussens, propriétaire à Parisot où il était bien connu, était inhumé à St-Anatole.
- Le 23 Avril, les obsèques de Maurice DELPECH, 63 ans, avaient lieu à Laborie. Il a fréquenté l'école de Parisot pendant la dernière guerre, sa mère Henriette MAUREL s'étant retirée chez ses parents pendant la captivité de son mari.
- Le 27 Avril, bien connu et très estimé de tous, Paul PELISSOU, décédé la veille à Lavaur était inhumé dans le caveau familial de Loupiac après une émouvante cérémonie funèbre dans l'église de Parisot.
- Le 2 Mai, c'est dans l'église et le cimetière de Loupiac qu'ont eu lieu les obsèques de Mme Marie-Laure DIOS, mère de Mme Elise HUC et de Colette VIGROUX l'épouse de notre ami André VIGROUX Conseiller Municipal.
- Le 4 Juin, M. Alain de GARY, de Gratelauze, décédait à l'âge de 57 ans après une cruelle maladie. Il repose, selon sa volonté au cimetière de Sainte Sigolène.
- Le 22 Juin, la nouvelle du décès de Léon GAUDOU à l'âge de 96 ans attristait ses très nombreux amis de Parisot. Dans l'église et le cimetière de notre commune où il a vécu tant d'années une foule émue et peinée lui a adressé un dernier adieu le 24 Juin.
- Le 26 Juin, avaient lieu dans l'Aveyron, les obsèques de Mme Germaine Mathieu, décédée à l'âge de 93 ans à LEDERGUES. Elle était la mère de Mme Jean AUZIAL, de Parisot.

Nous redisons à toutes les familles ainsi éprouvées, la grande part que nous prenons au deuil qui vient de les frapper.

PENTECOTE 1991

Les quatre journées de fête locale ont, cette année encore, connu un succès en nette progression sur les précédentes.

L'accueil de plus en plus chaleureux...et généreux réservé aux jeunes membres du Comité chargés de la "tournée des fouasses" ; l'affluence des danseurs aux divers bals animés tour à tour par Michel BOUSCAYROL, par René HIDIAR ou par Alain MICHEL ; les manifestations et réjouissances devenues traditionnelles et de plus en plus populaires : le défilé avec la clique de Giroussens toujours fidèle à notre fête, les concours de pétanque ou de pêche, le ball-trapp, l'affluence à la fête foraine...tout cela, chaque année contribue au bon renom de notre fête et assure logiquement le plein succès de "Pentecôte à PARISOT".

NAISSANCES

- Thierry RUIZ et son épouse Martine, née VIOLLEAU demeurant au village, sont, depuis le 18 janvier les jeunes parents d'un petit THEO.
- Un petit FLORIAN né le 24 février dernier est venu rejoindre sa soeur Aurélie au foyer de Bernard et Nadine CRISTOL, route de Rabastens au village.
- Il n'est pas trop tard pour nous réjouir de l'heureuse naissance, le 8 septembre dernier à Toulouse, de Vivien KAUFINGER, deuxième petit-fils de Mme Nicole MILLIET.

Nous souhaitons une longue vie prospère et réussie à ces trois beaux garçons et nous renouvelons notre sympathie aux jeunes parents...et à la sympathique mamie.

FIANÇAILLES

- Deux mariages seront célébrés prochainement dans notre Mairie :
- Le 10 Août Valérie GIROT épousera Eric GASC de Castelginestet en Haute-Garonne.
- Le 17 Août Manu PECH s'unira à Carole RABAUD-VAN GYSEGHEM d'Ambres.

Nous nous réjouissons de ces deux événements heureux pour deux familles particulièrement estimées à PARISOT, et nous souhaitons dès à présent bonheur et réussite aux quatre jeunes futurs époux.

FELICITATIONS !

Nous les adressons, bien amicalement à Claire ARCA, à Etienne de MONTLEAU et à David NAVARETTE dont nous venons d'apprendre le récent succès au baccalauréat.

NOS SOCIETES

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Parisot rappelle le succès maintenant traditionnel de ses deux animations : Loto, Ball-Trap.

Grâce à elles, plus d'une centaine de têtes de gibier supplémentaires ont pu être lâchées chaque année et ce, depuis 7 ans.

Au Ball-Trap du dimanche de Pentecôte la coupe du CREDIT AGRICOLE fut remise au vainqueur du concours par Mme BIRBES Annette.

La soirée s'est terminée par le "pot" de l'amitié.

Nous remercions une fois de plus, les personnes bénévoles qui viennent habituellement participer à la réussite de ces journées.

Le Bureau.

A.D.M.R.

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural est heureuse de constater les résultats positifs de son action à la fin de cette saison.

Que ce soit pour la vente des calendriers, ou des gâteaux, nous avons pu apprécier le bon accueil et la générosité des Parisotains. Générosité qui s'est confirmée lors du loto traditionnel, mais plus encore lors du Super-Loto qui a regroupé les associations de Montans, Peyrole et Parisot : assistance plus que nombreuse, ambiance chaleureuse, lots choisis, tout était réuni pour faire de cette soirée une réussite.

De nouveaux services, auxquels vous ne faites encore pas trop appel, ont été créés, en ce qui concerne notamment les gardes de personnes âgées, comme l'A.I.D.S. (Aide Intermédiaire Domicile Service).

Ces nouveaux services peuvent contribuer à l'amélioration de la vie des personnes désirant rester chez elles le plus longtemps possible et celle de leurs familles.

Renseignez-vous auprès de M. Valax ou de Mme Nouvellon.

L'Association reste ainsi présente pour vous aider et vous soutenir dans vos difficultés familiales.

En toute cordialité.

Le Bureau.

AMICALE DES AINES

Notre association continue ses réunions amicales toujours les 1er et 3e mardi de chaque mois à la salle des fêtes de Parisot à 14 h.

Nous sommes heureux de nous retrouver assez nombreux à jouer aux cartes, discuter, fêter nos anniversaires.

Nous souhaitons que d'autres se joignent à nous pour une ambiance encore plus dynamique.

Le repas de l'Amicale qui a réuni nos adhérents et les sympathisants s'est passé dans une ambiance très agréable avec beaucoup de gentillesse et de bonne volonté par ceux qui étaient présents : chants et bonnes

blagues appréciés de tout le monde.

Nous avons été ravis de réunir près de 60 personnes de Parisot et des clubs voisins, toutes bien connues.

Le loto des Aînés a eu lieu le 20 janvier et nous a donné satisfaction ce qui nous permet d'offrir à nos Adhérents un voyage gratuit pour visiter le parc du Haut-Languedoc ainsi que les fonderies de cloches d'Hérépian, le lac du Laouzas et de la Raviège.

Le soleil était avec nous et nous avons passé une bien agréable journée tous ensemble.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE-LOISIRS

Bonjour Amis Parisotains !

L'Association de Parisot est heureuse de clore cette saison sur un bilan très positif. Tout d'abord sur le plan financier, notre actif nous permet d'améliorer le matériel de la gymnastique et d'apporter une nouvelle fois notre contribution à l'aménagement de la Salle des Fêtes ; actif dû à l'augmentation du nombre d'adhérentes et au vif succès remporté par notre loto annuel.

Merci d'y être venus si nombreux.

Ceci nous permet d'annoncer la diminution du prix de la cotisation annuelle.

Sur le plan des activités, notre club s'est ouvert à d'autres domaines : stages de danse, cours de rock pendant le dernier trimestre et surtout l'élargissement de la vocation "loisirs" de l'association avec l'intégration du Club Théâtre.

Pour la saison 91-92, en plus de toutes ces activités, le Club prépare pour la rentrée un Rallye automobile qui se terminera par un repas dans une ambiance chaleureuse et amicale. D'autres projets sont en cours d'élaboration

LE PETAN CLUB VIT TOUJOURS

Une reprise d'activité s'amorce.

Un concours ouvert à tous les Parisotains a eu lieu avec succès lors des fêtes de Pentecôte.

Le Bureau fonctionne toujours et a décidé de participer au financement de l'éclairage de la scène de la Salle des Fêtes et à l'achat de l'aspirateur.

Il espère que le temps sera cet été favorable à l'exercice de ce sport distrayant et que d'autres pétanqueurs viendront, grossir les rangs des actuels adhérents.

Pour les adhésions, s'adresser à M. Pradelles.

Bon été et bonnes parties de pétanque !

LE CLUB THEATRE

Le Club Théâtre existe et sa première manifestation a connu un vif succès.

Déjà, acteurs et techniciens songent à leurs prochains spectacles et à la participation du Club à un éventuel spectacle inter-associations.

Dès la rentrée, le Club proposera un calendrier de réunions ou de répétitions. Les amateurs seront toujours les bienvenus !

Qu'on se le dise !

et seront présentés lors de l'Assemblée Générale à la suite de laquelle un bon nombre d'adhérents se retrouvera aux grillades de Peyrole.

Enfin, nous ne rappellerons jamais assez que la Gym Volontaire est ouverte à tous, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Aussi nous invitons spécialement nos aînés parisotains à se joindre à nous pour se dégourdir avec notre animatrice, spécialisée maintenant pour la gymnastique des personnes avancées en âge.

Bon été à tous. A bientôt !

ANCIENS COMBATTANTS

Pour raison de santé notre camarade Daniel Maffre se désiste d'être porte-drapeau qu'il a assuré avec dévouement pendant de nombreuses années.

Ce sera Roger Gabelle qui lui succédera.

Nous lui souhaitons de pouvoir faire flotter encore de longues années l'emblème de notre association.

A NOS LECTEURS

En accord avec notre imprimeur ce Bulletin semestriel paraîtra désormais :

- entre le 1er et le 15 janvier

- entre le 1er et le 15 juillet

pour tenir compte des périodes de fêtes et de congés.

PARISOT D'AUTREFOIS . . .

DANS NOS ARCHIVES

La lecture des recueils qui réunissent les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal de PARISOT, est toujours instructive, parfois étonnante, souvent amusante.

Elle met en évidence aussi l'érosion de notre monnaie que l'évolution dans la nature des cultures, le civisme républicain de l'époque ou l'intérêt porté par la municipalité d'alors à l'activité des sociétés sportives.

Voici quelques délibérations d'autrefois.

- SEANCE DU 10 AOUT 1890 -

Dépenses imprévues pour l'autopsie d'un chien supposé enragé.

M. le Maire informe le Conseil que le 5 mai dernier, un chien ayant été abattu à Parisot comme soupçonné d'être atteint d'hydrophobie, il a fait faire l'autopsie par M. MURATET, vétérinaire à Lisle-sur-Tarn, afin de rassurer certaines personnes qui avaient été mordues par ce chien.

Cette opération qui a démontré que le chien n'était pas enragé a nécessité une dépense totale de 9 francs : 4 f. au vétérinaire et 5 f. au garde-champêtre.

Le Conseil approuve cette dépense et autorise M. le Maire à la mandater en dépenses imprévues.

L'HISTOIRE SE REPETE...

Voici un extrait de la délibération prise par le Conseil Municipal de PARISOT dans sa séance extraordinaire du 16 Mars 1930 à la suite des inondations catastrophiques du 3 Mars.

"Le Conseil Municipal :

Vu les perturbations apportées à la circulation routière du fait des inondations,

Vu le fait que les accidents subis par la R.N. 88 détournent de cette artère une importante partie du transit qu'elle supportait,

Vu notamment qu'en ce qui concerne les relations Toulouse-Albi, l'itinéraire actuel passe par Lavaur, Ambres, PARISOT et Gaillac,

Vu que de ce fait, le G.C. n° 87 subit une circulation moyenne évaluée journalièrement à CENT véhicules, automobiles ou autres, que cette chaussée prévue pour une circulation bien plus réduite ne pourra, si on n'y remédie,

soutenir longtemps l'effort qui lui est imposé,

Demande que le goudronnage du chemin de grande communication

...ET D'AUJOURD'HUI

POUR SAUVER LA VIE

Une formation aux gestes élémentaires de survie vous est proposée à PARISOT.

Elle se déroulera en cinq séances et sera effectuée par un moniteur national de secourisme, entre le 18 et le 30 novembre 1991.

Mise en place par la Mutualité Sociale Agricole dans le cadre du Programme Local pour l'Enfance de PARISOT, PEYROLE et MONTANS, cette formation bénéficiera d'une prise en

charge partielle des frais d'inscription.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de la Mairie de votre commune où des bulletins d'inscription seront à votre disposition.

Traversé quotidiennement par 100 véhicules, notre village souffrait déjà, en 1930 de "troubles de la circulation" dûs aux suites des inondations catastrophiques du début de l'année.

Soixante ans après, PARISOT connaît des troubles semblables provoqués par les travaux de construction de la future voie rapide Albi-Toulouse.

Espérons que la mise en service de ce grand axe routier contribuera à ramener un calme au moins relatif, dans notre village, en 1992...ou 93.

charge partielle des frais d'inscription.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de la Mairie de votre commune où des bulletins d'inscription seront à votre disposition.

A NOS LECTEURS

Quelques exemplaires de ce journal sont encore disponibles à la Mairie. Il sont à la disposition de nos lecteurs jusqu'à épuisement du reliquat.

LES PIGEONS VOLENT !

Le 19 décembre dernier dans la toute nouvelle salle des fêtes de Parisot, une très intéressante exposition était organisée, à l'initiative du Conseil Général du Tarn sous le thème "Opération Pigeonniers".

L'incontestable richesse de notre département dans ce domaine a été mise en lumière par les nombreuses photos et oeuvres graphiques présentées, par l'exposé très documenté de M. PISTRE député du Tarn ainsi que par les explications intéressantes fournies par les responsables de la Société Palombophile d'Albi.

Un très nombreux public où se remarquaient une forte proportion d'écoliers et d'adolescents a suivi avec intérêt cette exposition qui s'est terminée naturellement par un lâcher de pigeons très spectaculaire.

UNE INFORMATION FISCALE

Les services fiscaux du Tarn ont demandé aux Maires de rappeler aux contribuables les récentes mesures prises par le Ministre délégué chargé du Budget.

Ces mesures qui concernent la modification des dates limites de paiement des taxes foncières et d'habitation, ont été prises dans le but d'alléger la charge incombant à l'Etat.

Pour notre département, ces deux dates limites sont les suivantes :

- Taxe Foncière : 15.10.1991

- Taxe d'Habitation : 15.11.1991

BIENVENUE

- à M. et Mme MARUEJOULS et leurs enfants, installés au Cluzel où ils succèdent à M. et Mme ALBAREDE partis à LAVAU.

- à M. QUERIO, nouveau venu au Bousquet dans l'ex-maison de la famille MATTEO.

- à Martine et Thierry RUIZ domiciliés au village dans la maison PRATVIEL, dernièrement rénovée.

- à M. et Mme GARDELLE et leurs enfants qui résident désormais à AVIROL. Jean-François GARDELLE notaire à Lisle-sur-Tarn est bien connu à PARISOT où il compte de nombreux amis.

HOMMAGE A GEORGES SPENALE

Le 8 avril dernier une émouvante cérémonie se déroulait à Saint-Sulpice où notre député Charles PISTRE et M. Jean-Pierre COT, Conseiller Européen présidaient l'inauguration d'un buste de Georges SPENALE.

Né à Carcassonne, élève au Lycée de Montauban puis à l'Ecole Coloniale, Administrateur d'Outre-Mer en Guinée, au Camérout, au Togo, il devint notre député en 1962 puis Sénateur en 1975 et Président du Parlement Européen en 1976.

Dévoué aux intérêts de tous, il avait la sympathie de nombreux habitants de Parisot de toutes opinions. Une délégation conduite par M. VALAX et M. ESCUDIE accompagnés de plusieurs de nos compatriotes représentait notre commune à cette cérémonie du souvenir.